

RÉSUMÉ

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

VIOLENCES DU NOUVEAU RÉGIME RWANDAIS 1994-1995

LAURENCE BINET

Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda est abattu à son arrivée à Kigali. Dans les jours qui suivent l'attentat, les premières tueries de Tutsis se produisent. Simultanément, les leaders du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement d'opposition organisé par les exilés tutsis, déclenchent une offensive militaire au Rwanda et s'emparent du pouvoir à Kigali dans les premiers jours de juillet.

D'avril à juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis sont victimes d'une extermination systématique perpétrée par des miliciens encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR). Ce génocide est l'aboutissement de stratégies anciennes menées par des groupes politico-militaires extrémistes qui ont excité les ressentiments ethniques contre la minorité tutsie. À la même époque, un très grand nombre de Rwandais hutus, opposés aux massacres, ont été tués par les mêmes criminels.

Fuyant l'avancée du FPR, les auteurs du génocide entraînent avec eux des centaines de milliers de Rwandais, sous la menace et influencés par leur propagande.

Au mois de mai, une première vague de Hutus se réfugie en Tanzanie. En juin, une deuxième vague se replie dans la « zone humanitaire sûre » créée dans le sud-ouest du Rwanda par l'armée française, dans le cadre de l'opération Turquoise (23 juin - 21 août), puis se réfugient au Zaïre. Les leaders installent un contrôle totalitaire sur les camps de réfugiés dont ils se servent comme base arrière, affirmant leur intention de retourner achever le génocide au Rwanda.

Au Rwanda, dès l'arrivée du FPR au pouvoir, les équipes de Médecins Sans Frontières sont témoins des exactions et brutalités commises par l'administration et les forces armées du nouveau régime contre les populations déplacées et contre les dizaines de milliers de détenus entassés dans des prisons mouroirs, en attente de procès hypothéqués par la paralysie du système judiciaire. Dans les mois qui suivent, ces violences se multiplient, et les rumeurs sur le comportement meurtrier du nouveau régime sont confirmées par différents rapports produits par des organisations de défense des droits humains.

En avril 1995, une équipe de Médecins Sans Frontières assiste au massacre délibéré par l'armée rwandaise de plus de 4 000 personnes déplacées dans le camp de Kibeho, dans le sud-ouest du Rwanda. Médecins Sans Frontières prend la parole publiquement, pour dénoncer ce massacre. Cette prise de parole est suivie de la publication d'un rapport basé sur les témoignages de son personnel. Ce document confirme l'ampleur du massacre alors que celui de la commission internationale chargée de l'enquête la minimise.

Médecins Sans Frontières prend de nouveau la parole publiquement en juillet 1995, pour dénoncer les conditions inhumaines dans lesquelles sont maintenus les détenus de la prison de Gitarama et demander leur amélioration. Cette prise de position est étayée par un recueil de données médicales réalisé par le personnel de MSF.

En décembre 1995, la section française de MSF est expulsée du Rwanda. Cette expulsion est considérée par l'ensemble du mouvement MSF comme un règlement de compte de la part du gouvernement rwandais contre la section initiatrice des prises de parole publiques, ses équipes ayant été témoins directs des exactions dénoncées.

QUESTIONNEMENTS ET DILEMMES

Au cours de cette période, les choix de MSF en matière d'opérations, de plaidoyer et de prise de parole ont fait l'objet de controverses, de dilemmes et de questionnements :

- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières – qui a dénoncé l'emprise des auteurs du génocide sur les réfugiés rwandais dans les camps du Zaïre et de Tanzanie – encourage le retour au Rwanda de ces réfugiés, étant donné l'insécurité qui règne dans le pays ? Est-il de la responsabilité de Médecins Sans Frontières de prévenir les réfugiés des dangers qui les attendent au Rwanda ?
- ▶ Est-il possible que Médecins Sans Frontières – après avoir lancé un appel à une intervention armée internationale pour mettre fin au génocide – critique le régime qui a effectivement mis fin à ce génocide, au risque d'être accusée de prendre le parti de ses auteurs et de se ranger du côté des négationnistes ?
- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières garde le silence afin de pouvoir continuer à soigner des détenus qui mourront, une fois revenus dans l'enfer des prisons ?

Pour citer ce contenu:

Laurence Binet, « Violences du nouveau régime rwandais 1994-1995 », Avril 2014, URL :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/violences-du-nouveau-r%C3%A9gime-rwandais-1994-1995>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>